PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :-

De Knud Sando, de Londres, Angleterre, et autres, d'autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Buckingham et de la Lièvre."

De N. C. Webster et autres, de Stoney Creek et autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant l'élévation du droit d'importation sur les poires et les prunes.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonne, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

5 avril 1892.

Le comité mixte des deux chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

Votre comité recommande que 3,000 exemplaires du rapport sur la production et la fabrication du sucre de betterave soient imprimés en anglais et 750 exemplaires en français, pour être distribués aux sénateurs et aux membres de la Chambre des Communes.

Votre comité recommande aussi d'accorder la demande formulée par l'honorable Cour Suprême du Canada à l'effet que des exemplaires reliés des journaux du Sénat et de la Chambre des Communes et les Documents de la Session, à dater de l'année 1890 inclusivement, soient envoyés à la bibliothèque de la Cour.

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

- 7b. Rapport du Haut Commissaire du Canada.—(Documents Sessionnels.)
- 17. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement.—(Doc. Sess.)
- 20. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition.—(Distribution.)
- 22. Relevé des déboursés à compte des dépenses imprévues, du 1er juillet 1891 jusqu'à date.—(Distribution).
- 23. Etat relatif aux paiements de primes de pêche pour 1890-91, conformément au chapitre 96 des Statuts Revisés du Canada.—(Doc. Sess.)
  - 23b. Projet de règlements pour la pêche du homard.—(Distribution.)
- 23c. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes des copies de documents se rapportant à l'admission mutuelle par le Canada et par Terreneuve des licences émises en faveur des vaisseaux de pêche des États-Unis en vertu des dispositions du modus vivendi, et au partage des honoraires perçus sur les dits vaisseaux.—(Doc. Sess.)
- 23d. Réponse à Ordre du 14 mars 1892—Etat faisant connaître la quantité, la valeur et les espèces de poissons, huiles et produits de poissons importés de Terreneuve en Canada, chaque année, pendant les derniers cinq ans, et le montant des droits qui auraient été payés sur ces importations si elles eussent été faites d'autres pays.—
  (Doc. Sess.)
- 23c. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes d'autres papiers concernant les pêcheries sur les côtes de l'Atlantique, y compris l'arrangement séparé que Terreneuve se propose de conclure avec les Etats-Unis, et aussi la mise en force, par le gouvernement de Terreneuve contre les navires canadiens, de l'Acte de Terreneuve sur la boitte.—(Doc. Sess.)